

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC LAC-SAINT-JEAN EST
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE**

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR L'ANNÉE 2018

AVIS PUBLIC est par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la susdite municipalité, que :

L'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

JOUR	DATE	HEURE
Lundi	8 Janvier	19h
Lundi	12 Février	19h
Lundi	5 Mars	19h
Lundi	9 Avril	19h
Lundi	7 Mai	19h
Lundi	4 Juin	19h
Lundi	9 Juillet	19h
Lundi	6 Août	19h
Lundi	10 Septembre	19h
Lundi	1 ^{er} Octobre	19h
Lundi	5 Novembre	19h
Lundi	3 Décembre	19h

Donné à Hébertville ce 18^{ième} jour du mois de décembre 2017.



Kathy Fortin
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Kathy Fortin, directrice générale par intérim, résidant à Hébertville, certifie sous mon serment d'office que l'avis public ci-dessus a été transmis pour publication aux endroits suivants : Hôtel de ville, à l'Église, au bureau de poste ainsi que sur le site internet municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 18^{ième} jour du mois de décembre 2017.



Kathy Fortin
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim